

Qu'est-ce qu'un verbe ?

Le verbe et la fonction verbale

Comme le nom, l'adjectif ou l'adverbe, le verbe constitue une classe grammaticale qui joue un rôle fondamental au sein de la phrase. Cette classe possède des caractéristiques propres :



Le verbe est le pivot de la phrase

En général, la phrase s'organise autour d'un verbe.

Ex : **Le gros chat** → **attrape** ← **la petite souris.**

Si la phrase ne contient pas de verbe, on parle de phrase non verbale ou nominale.

Ex : Ouverture d'un nouveau magasin à Thionville.



Le verbe exprime un procès

Le verbe est porteur d'une signification ; « entrer » s'oppose à « sortir ». Cette signification peut représenter une action (Gabriel **rencontre** Alix) ou un état (Il **semble** perdu). Le terme « procès » rend compte de la signification propre du verbe.



Le verbe dépend d'un sujet

Le sujet réalise le procès verbal.

Ex : Le gros chat attrape la petite souris.

Qui réalise le procès verbal ? C'est-à-dire qui « attrape » ? C'est « Le gros chat ». On dit alors que « Le gros chat » est le sujet du verbe « attrape ».

Le verbe s'accorde avec son sujet.



Le verbe est variable

Dire que le verbe est variable signifie qu'il change de forme en fonction de plusieurs paramètres, en particulier le temps (passé, présent, futur) et le sujet du verbe (le verbe s'accorde avec son sujet). Voici quelques exemples pour « Le gros chat attrape la souris » :

		TEMPS		
		passé	présent	futur
SUJET	Le gros chat (singulier)	a attrapé	attrape	attrapera
	Les gros chats (pluriel)	ont attrapé	attrapent	attraperont

Quelques variations du verbe attraper qui font partie de sa conjugaison

Le verbe présente donc de nombreuses formes différentes dont l'ensemble s'appelle « conjugaison ».

Reconnaitre un verbe

Ce n'est pas toujours si évident de reconnaître le verbe d'une phrase ou d'une proposition ; en effet, certains noms se confondent avec certaines formes conjuguées de verbe. Par exemple¹ : il neige [v] et la neige [n], il marche [v] et la marche [n], il tranche [v] et la tranche [n]. Il faut alors se souvenir que le verbe s'accompagne d'un sujet et que le nom² s'accompagne d'un déterminant.

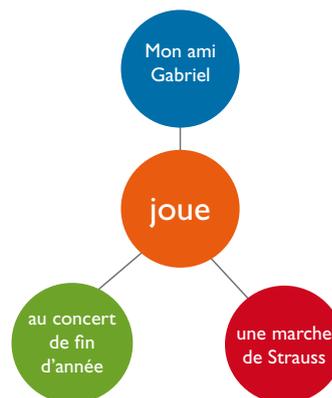
Ex. : Alix **lit** dans le lit.

Le procès de la phrase est « lire » ? Qui lit ? C'est Alix. Donc Alix est le sujet du verbe **lit**. En revanche, le est le déterminant de **lit**, qui est un nom.

Il faut penser que dans une phrase « normale » (avec un verbe...), le verbe est le noyau essentiel qui permet d'établir des relations entre les groupes de mots qui ont un sens. Nous l'avons dit : le verbe est le pivot de la phrase !

Ex. : **Mon ami Gabriel** **joue** **une marche de Strauss**
au concert de fin d'année.

Si on supprime « joue » les groupes de mots (qui font sens) ne sont plus mis en relation. « Joue » est essentiel à la phrase : c'est le verbe.



Pourquoi conjuguer les verbes ?

Pour identifier un verbe on donne son infinitif³. C'est à l'infinitif que les verbes sont classés dans le dictionnaire. L'infinitif contient seulement la signification du verbe (le procès) : manger, chanter, partir, moudre, prendre... Il ne donne, par exemple, aucune indication sur la temporalité (passé, présent, futur) comme peuvent en donner les formes conjuguées : elles mangeront [futur], vous aviez chanté [passé], je pars [présent]...



La conjugaison permet donc d'apporter différentes informations

- ➔ **La personne** : Le verbe présente une marque d'accord en personne avec le sujet. Cette marque indique « la personne » (le sujet du verbe) qui effectue l'action verbale.

Ex. : **Je** chante – **Tu** chantes.

Dans le cas du verbe, **le nombre** (singulier/pluriel) est associé à la personne. Il indique la quantité d'êtres ou de choses que contient le sujet.

Ex. : **Je** chante (1 seul individu) – Nous chant**ons** (au moins 2 individus).

1. v = verbe et n = nom.

2. Si le déterminant est absent ou sous-entendu, on se souvient que le nom peut être accompagné, par exemple, d'un adjectif qualificatif : Gabriel tranche [v] le jambon en fines [adjectif] tranches [n].

3. Voir page 109.

Il existe 6 personnes : 3 du singulier (PS) et 3 du pluriel (PP¹).

PS1 = je

PS2 = tu

PS3 = il, elle, on...

PP1 = nous

PP2 = vous

PP3 = ils, elles,...

- Le « **nous**² » de la PP1 peut correspondre à **je + tu** (Moi et Toi, nous allons au cinéma) ou **je + il(s)** (Moi et Martin, nous allons au cinéma / Moi et tous mes amis, nous allons au cinéma) ou **je + tu + il(s)**.
- Le « **vous** » de la PP2 peut correspondre à **tu + tu** (Toi, Gabriel, et toi, Alix, vous dormirez ensemble) ou **tu + il(s)** (Toi et Gabriel partez à 8 heures).

➤ Le mode et le temps : Conjuguer un verbe, c'est lui donner un mode et un temps.

Ex. : Gabriel **a mangé** chez ses grands-parents.

Dans cette phrase, le verbe « **manger** » [infinitif] est conjugué au passé composé [temps] de l'indicatif [mode].

Nous allons dans cet ouvrage analyser en détail l'ensemble des modes et des temps de la conjugaison française.

➤ La tournure : Au terme traditionnel de « voix », on préférera « tournure ». Le verbe peut être à la tournure active, passive³ ou, pour certains, pronominale.



Un verbe est dit pronominal⁴ quand il présente cette forme d'infinitif : *se laver, s'évanouir, se vendre...* Certains verbes sont essentiellement pronominaux, c'est-à-dire qu'ils n'existent qu'à la forme pronominale. C'est le cas par exemple de *se souvenir* ou de *s'évanouir* ; les verbes **souvenir* et **évanouir* n'existent pas⁵ ! D'autres peuvent accepter la tournure pronominale ou non ; c'est le cas, par exemple de *laver/se laver, préparer/se préparer, aimer/s'aimer...*

Lors de la conjugaison, en fonction de la personne, le pronom « se » de l'infinitif est modifié :

PS1 me (m')

PP1 nous

PS2 te (t')

PP2 vous

PS3 se (s')

PP3 se (s')

Ex. : se préparer

PS1 je **me** prépare

[au présent de l'indicatif]

PS2 tu **te** prépares

PS3 il **se** prépare

PP1 nous **nous** préparons

PP2 vous **vous** préparez

PP3 ils **se** préparent

1. PS = Personne du Singulier et PP = Personne du Pluriel. Nous utiliserons constamment ces abréviations.
2. Les notions de « nous de modestie », de « nous d'emphase » et de « vous de politesse » seront traitées dans les exercices.
3. Voir *La tournure active et la tournure passive*, page 120.
4. Voir page 24 pour ce qui concerne l'accord du participe passé des verbes pronominaux.
5. * indique une orthographe erronée ou une tournure fautive.

Classer les verbes : les groupes verbaux

Traditionnellement, on classe les verbes en 3 groupes, en fonction de leur infinitif.



Le 1^{er} groupe

Il comprend la majorité des verbes, environ 90 %. Tous ces verbes se terminent par **-er** à l'infinitif.

Ex. : chanter, danser, créer, porter, rencontrer...



Le verbe « aller » appartient au 3^e groupe !



Le 2^e groupe

Il compte un peu moins de 5 % des verbes. Leur infinitif se termine par **-ir** et ils présentent une **terminaison en -issons à la PPI du présent de l'indicatif**¹.

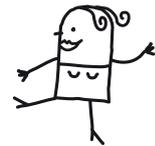
Ex. : finir → présent de l'indicatif PPI = finissons

En revanche venir, qui présente un infinitif en **-ir** ne fait pas partie du 2^e groupe car au présent de l'indicatif on trouve pour PPI = venons et non *venissons !



Le 3^e groupe

Il contient tous les autres verbes (dont le verbe *aller* !). Ce sont en général des verbes très fréquents.



Les verbes défectifs et impersonnels

- ➔ **Certains verbes ne peuvent pas se conjuguer à tous les temps ou toutes les personnes : on les appelle des verbes défectifs parce que certaines formes leur font défaut.**

C'est le cas, par exemple, des verbes *pouvoir* (aucun temps de l'impératif), *clore* (pas d'imparfait ni de passé simple), *paître* (pas de passé composé, pas de passé simple...)...

- ➔ **Certains verbes ne se conjuguent qu'à la 3^e personne du singulier : ce sont les verbes impersonnels.**

C'est le cas des verbes en relation avec la météo (neiger, pleuvoir², tonner, ventiler...) et des verbes falloir (il faut), s'agir (il s'agit), sans oublier l'expression « il y a ».

L'accord du verbe avec son sujet

Comme on l'a vu, le verbe s'accorde avec le sujet. Mais parfois, l'accord en nombre pose quelques (petits !) problèmes.

- ➔ **Accord avec un nom collectif : bien qu'ils désignent un groupe d'êtres ou d'objets, les noms collectifs (foule, troupe, majorité...) appellent un accord au singulier :**

Ex. : La foule envahit la place de la République (et non *la foule envahissent...)

1. Voir *Le présent de l'indicatif*, page 36.

2. Au sens figuré (métaphorique), on peut écrire *Les coups pleuvent...* C'est un usage particulier qui ne correspond pas au sens propre du verbe « pleuvoir ».

La même règle s'applique pour **les fractions**¹ (la moitié, le tiers, le quart..., 2 %, 15 %...).

Ex. : La moitié a raté le devoir !



Lorsque le nom collectif ou la fraction est **suivi d'un complément du nom au pluriel**, le verbe s'accorde au singulier ou au pluriel selon le sens privilégié par le locuteur.

Ex. : Une multitude d'étudiants **a envahi** l'université [on insiste sur le nombre] ou Une multitude d'étudiants **ont envahi** l'université [on insiste ici sur le fait qu'il s'agit d'étudiants et non d'ouvriers, de professeurs...]

La moitié des élèves **a raté** le devoir ou La moitié des élèves **ont raté** le devoir.

- ➔ **Accord avec un déterminant de quantité comme beaucoup, trop, peu, assez, moins, pas mal, autant..., combien (interrogatif/exclamatif), que (exclamatif²)... : l'accord du verbe se fait avec le nom qui suit le déterminant.**

Ex. : Beaucoup de courage [sing.] **sera** [sing.] nécessaire pour surmonter cette épreuve.

Beaucoup de touristes [pluriel] **assisteront** [pluriel] au concert.

Employés seuls (comme pronoms) ils commandent en général un accord au pluriel.

Ex. : Peu ont réussi.



Insolite ! L'expression « plus d'un » commande l'accord du verbe au singulier³ alors que « moins de deux » commande l'accord au pluriel.

Ex. : Plus d'un élève réussira cet examen. Moins de deux échoueront.

- ➔ **Accord de « c'est » : devant un groupe nominal au pluriel, on admet « c'est » ou « ce sont ».**

Ex. : C'est de bons élèves. Ce sont de bons élèves.

- ➔ **Accord du verbe avec le sujet « on » (PS3) : se pose le problème de l'accord du participe passé d'un verbe lorsque son sujet est « on ». L'usage commande le masculin singulier.**

Ex. : On est resté de bons amis.

L'arrêté de 1976 admet l'accord en genre et en nombre.

Ex. : On [plusieurs personnes = pluriel] est restés [pluriel] de bons amis.

- ➔ **Accord avec plusieurs sujets :**

- ✓ **Le verbe a pour sujet plusieurs noms ou pronoms : le verbe s'accorde au pluriel.**

Ex. : Alix, Gabriel et leurs amis partent en vacances.

1. Les arrêtés du 26/02/1901 et du 28/12/1976 introduisent une tolérance que nous ne développons pas ici (syllepse de nombre). Nous avons délibérément choisi la simplification en accord avec les instructions officielles.
2. **Combien** d'élèves viendront au théâtre ? **Combien** d'élèves se sont trompés ! **Que** d'élèves se sont trompés !
3. L'arrêté de 1976 tolère les deux possibilités (sing./pluriel) pour « plus d'un ».

En accord avec les tolérances orthographiques [1976] qui prévoient « l'un et l'autre accord dans tous les cas », on considèrera que cette règle du pluriel s'applique pour les sujets coordonnés par *ou* (a) et *ni...ni...* (b), pour les sujets unis par *comme, ainsi que, de même que, autant que...* (c), pour les infinitifs sujets (d). Cependant, certaines tournures paraissent plus logiques ; il faudra alors les privilégier (e).

- a. La joie ou la tristesse apparaissent sur les visages.
- b. Ni mon père ni mon oncle ne viendront me chercher.
- c. Le français comme l'italien dérivent du latin.
- d. Manger et boire suffiront à le rendre heureux.
- e. Mon père ou ma mère viendra me chercher.



Quand le sujet est composé de différents éléments qui font référence à la même personne, au même animal, à la même chose, le verbe s'accorde évidemment au singulier !

Ex. : M. Ravel a dirigé son *Boléro*. Le compositeur et chef d'orchestre a ensuite salué le public.

✓ **Le verbe a plusieurs sujets qui ne sont pas à la même personne :**



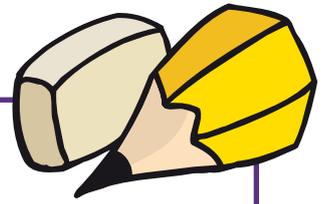
Pour faire l'accord du verbe avec des sujets qui ne sont pas à la même personne, il faut considérer que la 1^{re} personne l'emporte sur la 2^e qui l'emporte à son tour sur la 3^e. Évidemment, l'accord se fera au pluriel étant donné qu'on parle de « plusieurs sujets ».

1^{re} personne
2^e personne
3^e personne

Ex. : Gabriel [3^e personne] et moi [1^{re} personne] allons [pluriel, 1^{re} personne] au cinéma.

Gabriel [3^e personne] et vous [2^e personne] allez [pluriel, 2^e personne] au cinéma.

Nous [1^{re} personne] et vous [2^e personne] allons [pluriel, 1^{re} personne] être de bons amis.



1. *Colorie en rouge les mots qui correspondent à une forme verbale. En bleu, colorie les noms.*

1. Yvain le combat.
2. Il lutte car le combat est terrible !
3. Il la tranche.
4. Il est à l'est !
5. Ils parlent un parler local.
6. Dans l'allée, Martine est allée.
7. Il l'a mise.
8. On interdit une mise trop importante.
9. L'interdit est levé !
10. Martin est un bon parti.

2. *Classer ces verbes selon leur groupe. Attention, deux mots ne sont pas des verbes ! À toi de les barrer.*

1 ^{er} groupe	2 ^e groupe	3 ^e groupe

dire – finir – sortir – peiner – peindre – rougir – aller – comprendre – suffire – obéir – fuir – sentir – haïr – cueillir – créer – étrier – nourrir – plaisir – craindre – porter

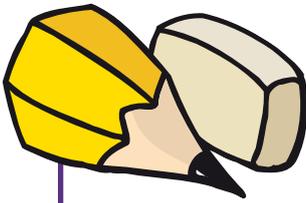
3. *La personne indiquée appartient-elle au singulier ou au pluriel ?*

Ex. : *Vous* entrerez tous ensemble dans la salle. → **pluriel** (présence d'au moins 2 individus)

- a. Nous pourrons tous entrer dans le wagon.
- b. Nous espérons que notre tableau vous plaira, Majesté.
- c. Vous recevrez votre maillot de bain sous huitaine.
- d. Nous répéterons samedi avant le concert.
- e. Le roi a annoncé : « Nous avons décidé d'octroyer une pension de 50 livres aux soldats estropiés. »
- f. « Nous vous offrons un séjour pour deux personnes. Cadeau des magasins Gramlux ! »

4. a. *Reconstitue les phrases. Attention à l'accord du participe passé avec le sujet !*

Martin et moi	•	sont partis	} dans la soirée.
Vous et tous les autres	•	sommes partis	
La majorité des élèves	•	êtes parties	
Les amies	•	êtes partis	
Vous et les filles	•	sommes parties	
Nous	•	sont parties	



4. 6. Invente des sujets (pas de pronoms personnels seuls) aux phrases suivantes :

1. avons dansé toute la soirée.
2. êtes venues plus tôt que prévu !
3. sont descendus pour saluer les invités.
4. l'ont récitée en mettant le ton.
5. n'en sont pas revenues !

5. Indique quels temps sont absents de la conjugaison des verbes défectifs suivants.

- | | |
|-----------|--|
| pouvoir • | • passé simple |
| traire • | • impératif |
| paitre • | • pas de temps composés ni de passé simple |
| clore • | • PPI/2 du présent de l'indicatif et de l'impératif présent, imparfait, passé simple |



Question bonus : Pourquoi les verbes dont le passé simple n'existe pas ne peuvent-ils pas se conjuguer au subjonctif imparfait ?

6. Choisis la bonne forme verbale.

1. La foule hurlait / hurlaient.
2. La majorité a voté / ont voté pour Gabriel.
3. Une multitude s'est massée / se sont massées devant la Préfecture.
4. La moitié a raté / ont raté leurs examens.
5. 20 % n'ira / n'iront pas voter.
6. Peu a réussi / ont réussi à partir à l'heure.
7. Plus d'un parent s'inquiètera / s'inquièteront des conditions d'hébergement.
8. Combien viendra / viendront le voir sur scène ?
9. Peu de temps sera / seront nécessaire(s).
10. C'est / Ce sont des histoires à dormir debout !
11. Le quart des habitants est descendu / sont descendus dans la rue.
12. Moins de deux échouera / échoueront.
13. Beaucoup se demandera / se demanderont : « Ai-je eu tort ? »
14. Mon fils ou ma fille reprendra / reprendront le commerce.